

Le verset de la semaine

Vayechev

Un hymne à la vie

« Yéhouda dit à Onan : approche la femme de ton frère et épouse-la et assure la descendance de ton frère. Anan, sachant que la descendance ne serait point sienne, lorsqu'il s'approchait de la femme de son frère il détruisait sa semence en la versant à terre afin de ne pas donner une descendance à son frère. Cela fut mauvais aux yeux de Dieu et Il le fit mourir aussi. » (Genèse xxxviii, 8-10)

En quoi consiste la requête que Yéhouda adresse à son fils ? Qu'est-ce que le lévirat ? Et pourquoi la conduite d'Onan est-elle jugée si sévèrement ?

Yéhouda a engendré un fils, Er. Lorsque celui-ci eut grandi, il épousa Tamar. Er mourut et la Thora n'explique pas la cause de sa mort – si ce n'est que sa conduite a déplu à Dieu. La Thora nous fait part alors de la préoccupation de Yéhouda d'assurer le souvenir de son fils mort avant d'avoir mis un enfant au monde. Il demande donc à son second fils d'épouser sa belle-sœur Tamar. Quel est le raisonnement de Yéhouda ? Nous comprenons qu'un couple forme une unité. Lorsque le mari meurt, une moitié reste encore vivante en sa femme. Si elle reste dans la famille, quelque chose du défunt survit. La halakha prévoit que le beau-frère peut refuser le lévirat et pratiquer le rite de la *'halitza* pour se rendre quitte de cette *mitzva*. Ce n'est pas ce qu'Onan a fait. Il a accepté d'épouser Tamar, mais a pris soin de ne pas lui donner d'enfant. Il y a là une double faute. Le premier commandement de la Thora est celui de la procréation. Celui qui refuse se trouve châtié mesure pour mesure : il ne veut pas donner la vie ? Sa vie lui sera reprise. De plus, il commet une faute à l'égard de sa femme qu'il prive de sa maternité, usant d'elle pour son seul plaisir. L'égoïsme d'Onan est souligné par les mots du verset : « sachant que la descendance ne serait point sienne. » Ce fils de Tamar naîtrait de la femme que son frère avait choisie, et serait considéré comme le fils de son frère ; Onan refuse cela.

La *mitzva* du lévirat assure une continuité de vie à quelqu'un qui en a été privé. C'est un hymne à la vie.